

Opération « tranquillité vacances »

La police nationale et la gendarmerie proposent un service gratuit de « tranquillité vacances » non seulement pendant les vacances scolaires, mais aussi pendant toute l'année.

Toute personne qui souhaite que la police ou la gendarmerie passe régulièrement à son domicile durant son absence prolongée doit en faire la demande auprès de son commissariat ou de sa gendarmerie en indiquant les dates et la durée de son absence.

Par ailleurs, à Comines, la police municipale participe à cette opération. À Halluin, le service de prévention assure un suivi des personnes âgées et isolées.

Le saviez-vous ?

Une **main courante** est un moyen permettant de donner une date à des événements d'une certaine gravité mais ne constituant pas une infraction. Il s'agit d'une simple déclaration qui peut servir de preuve en cas de procédure judiciaire. Le document est interne au commissariat et n'est pas communiqué si aucune procédure judiciaire n'est entamée.

Une **plainte** a pour objet de poursuivre en justice l'auteur, connu ou non connu, d'un fait délictueux devant les tribunaux. Le commissariat transmet systématiquement la plainte au procureur de la République, qui peut poursuivre ou classer sans suite.

© Syndicat intercommunal Lys-Nord-Métropole - Mai 2011. Impression : IDK Impression, parc Laurent, bâtiment 1, 222 rue de Lille, 59223 Roncq. Ne pas jeter sur la voie publique

MÉMENTO Police et gendarmerie dans la Vallée de la Lys



Ce memento vous est offert par :



Le Syndicat intercommunal Lys-Nord-Métropole, rassemblant 7 communes et plus de 52 000 habitants, a pour projet le développement, la cohésion du territoire de la Vallée de la Lys et la mutualisation de moyens.

Ce memento a été élaboré par le Syndicat dans le cadre de son conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD).

www.lys-nord-metropole.org
contact@lys-nord-metropole.org ☎ 03 20 28 19 61
CISPD : M. Polnecq ☎ 03 20 28 83 59



Police et gendarmerie dans la Vallée de la Lys

L'organisation de la police nationale et de la gendarmerie



Commissariat de **RONCQ**



2 bis rue des Arts
☎ 03 20 01 06 70

Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h à 18 h

Permanence téléphonique la nuit

Service de police secours pour la
Vallée de la Lys.

Commissariat d'**HALLUIN**



178 bis rue de Lille
☎ 03 20 01 06 50

Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h à 18 h

Antenne de la brigade de sûreté
urbaine pour la Vallée de la Lys.

Poste de police de **COMINES**



1 bis rue du Maréchal-Foch
☎ 03 20 74 12 15

Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30



Pour Deùlémont et Warneton Gendarmerie de **QUESNOY-SUR-DEÛLE**



49 rue de Verlinghem
☎ 03 20 78 90 44

Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
le samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
et le dimanche et les jours fériés
de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h



Attention, n'encombrez pas le 17 :
réservez-le à l'urgence !
Pour toute autre demande, composez le
numéro à 10 chiffres de votre commissariat
ou gendarmerie.

Vos référents communaux

Bousbecque

► M. Brand, maire, et M. Godefroy, conseiller municipal ☎ 03 20 23 63 63

Comines a une police municipale, composée de 5 agents placés sous l'autorité du maire et ouverte les lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 15 h 30 à 17 h 30, les mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 15 h 30 à 18 h, et le samedi de 10 h 30 à 12 h.

► M. Detournay, maire ☎ 03 20 14 58 55

Deùlémont

► M. Grimonprez, maire ☎ 03 20 39 21 04

Halluin a un service de prévention composé de correspondants de quartier, ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

► M. Deroo, maire, et M^{me} Chigri, adjointe au maire ☎ 03 20 28 83 50

Linselles a des permanences avec 2 policiers nationaux le mardi de 16 h à 17 h et le vendredi de 10 h 30 à 11 h 30 en mairie annexe.

► M. Rémony, maire, et M. Lefebvre, adjoint au maire ☎ 03 20 28 94 80

Warneton

► M. Veroone, maire ☎ 03 20 39 55 82

Wervicq-Sud

► M. Jacob, maire ☎ 03 20 14 59 20

Les forces de la police nationale dans la Vallée de la Lys dépendent d'un commandement unique à Tourcoing.